



Procès-verbal Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2020

Le 15 Juin 2020 à 18h00, les membres du Conseil d'Administration de l'Association LGBT+ 66 se sont réunis en Conseil d'Administration Extraordinaire au siège Social 39, Rue des Rois de Majorque 66000 PERPIGNAN.

Membres présents :

- ❖ Jean-Loup THEVENOT (Président)
- ❖ Michel GIROIR (Secrétaire)
- ❖ Jackie JARRY (Trésorier)
- ❖ Marie-Pierre DELATTRE (Administratrice)
- ❖ Vincent MICHECOPPIN, Jacques VERDIER (Administrateurs)

Membres Absents Excusés : Alexandra DEBON, Evina BLANC, Didier MOREREAU-HOFFER,
Hassan ELKOUFI

Membre Absent non excusé : Cristine BILLER-NOUVELLE

Le Conseil d'Administration Extraordinaire est présidé par Mr THEVENOT Jean-Loup en qualité de Président et Mr GIROIR Michel en est nommé Secrétaire.

% des membres étant présent.e.s ou représenté.e.s, le Président déclare alors que le Conseil d'Administration Extraordinaire est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle **l'ordre du jour** qui est le suivant :

Affaire Le Bourricot 66 – Plainte et suite à donner

Le Président informe le Conseil d'Administration des différentes actions réalisées depuis le dépôt de notre plainte :

Demande de Droits de Réponse auprès de l'Indépendant suite à l'Article interview du rédacteur de « Le Bourricot 66 ». Cette demande n'a toujours pas été satisfaite à ce jour et le le Président a relancé Maître Rouillard afin de connaître la procédure à suivre.

Le MRAP 66 s'est associé à notre plainte en tant que partie-Civile. C'est pour l'instant la seule association perpignanaise à l'avoir fait

Nous avons reçu le soutien de :

La Fédération LGBTI+

L'antenne locale du PCF

Le MRAP 66

Agnès Langevine (Vice-Présidente de la Région Occitanie et ancienne candidate EELV)

20 associations membres de la Fédération LGBTI+

Et plusieurs soutiens sur Facebook de nos adhérent.e.s ou sympathisant.e.s

Nous sommes déçus que les Associations partenaires ne nous aient pas apportées leur soutien à l'heure actuelle

Il y a eu tentative de récupération par les partis en présence de notre plainte suite aux personnes mises en cause dans cette caricature (JM Pujol et M Sitja). Nous devons rester en dehors des querelles politiques tout en réaffirmant nos combats contre les publications LGBTphobes. C'est un exercice d'équilibre délicat entre le non partisanisme et l'implication politique de nos valeurs
Le Président propose donc la mise en place d'une pétition afin de réaffirmer notre non partisanisme tout en défendant nos valeurs.

Après délibération, une pétition est validée et mise en ligne sur le site Change.org :

<http://chng.it/rMzh5LXBsB>

La pétition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15.
En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration Extraordinaire qui s'est tenu le 15/06/2020.

Le Président,
Jean-Loup THEVENOT

Le Secrétaire,
Michel GIROIR